

Lettre ouverte et communiqué

# L'expulsion de Fatima Charbi de la France au Maroc

samedi 10 février 2007, par [CHARBI Fatima](#), [RES-Maroc](#) (Date de rédaction antérieure : 10 février 2007).

Rabat, le 10 février 2007,

Chaque jour qui passe depuis le 26 octobre 2006, est un jour de plus où Fatima Charbi reste déscolarisée au Maroc. Cette jeune fille de terminale professionnelle chimie dont le sérieux était reconnu par le Conseil régional de l'Allier, dans le cadre d'un « contrat jeune majeur » (disposition affectant une bourse et un suivi éducatif permettant aux jeunes adultes de terminer leurs études dans les meilleures conditions) a été brutalement expulsée.

Malgré la saisie et les sollicitations incessantes des autorités françaises responsables, ayant le pouvoir et le devoir de régler les injustices administratives, la jeune Fatima reste sans réponse et toutes les promesses orales s'étiolent un peu plus chaque jour.

Aujourd'hui, nous dénonçons l'acharnement de l'autorité à vouloir oublier un individu au nom d'une politique électoraliste malsaine de chiffre d'expulsion plutôt que de raisonnablement mesurer le coût de leurs actes. En tant que citoyens et professionnels de l'éducation, nous tenons à rappeler l'extrême gravité de la décision qui consiste à retirer un adolescent du système éducatif, surtout lorsque l'élève concerné est en situation de réussite. En outre, le coût humain et moral de l'expulsion de la jeune Fatima, qui n'a pas de prix, est accompagné d'une perte financière colossale. En expulsant cette jeune fille à moins de 6 mois du baccalauréat, l'institution a décidé de briser un cycle de formation ce qui empêche la jeune Fatima d'intégrer le monde du travail et de mettre à profit les enseignements qu'elle a reçus. Or, en ayant suivi un enseignement de quatre années de collège et quatre années de lycée professionnel (BEP et Bac pro), sa scolarité représente un investissement important, non seulement de l'éducation nationale mais aussi de la commune et de la région.

A cela il faut ajouter le sacrifice financier d'un père qui malgré ses faibles revenus avait tout donné pour que sa fille achève une scolarité digne.

C'est pour ces raisons qu'aujourd'hui nous demandons à tous les représentants de l'Etat, élus ou nommés qui ont une mission de service public, et plus précisément à monsieur Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, à monsieur Jean-François Thibault, ambassadeur de France au Maroc, de permettre à Fatima de retourner en France et de terminer sa scolarité en France dans la dignité.

Nous considérons que le cas de Suzilène Monteiro, élève de BEP de 18 ans, expulsée et récemment revenue en France, est un cas qui a fait jurisprudence.

Réseau Education Sans Frontière- Maroc

maroc-resf no-log.org

---

## Témoignage et appel

### **Au secours !!!!! Ne m'oubliez pas ! J'ai toujours besoin d'aide**

#### **Fatima Charbi**

Je m'appelle Fatima CHARBI, j'ai 19 ans, je suis partie en France à l'âge de 12 ans avec mon père qui lui réside en France depuis les années 70 et qui est en situation régulière.

Depuis mon arrivée en France j'ai été scolarisée et maintenant je suis entrain d'accomplir une formation de 3 ans en Baccalauréat Professionnel Chimie au lycée Paul Constans de Montluçon. J'ai un Contrat jeune majeur avec le conseil général de l'Allier.

J'ai été interpellée le premier jour des vacances de Toussaint le 26 octobre 2006 à mon domicile et maintenue de cette date jusqu'au 13 novembre au Centre de rétention de Lyon, pour ensuite être reconduite à la frontière le 13 novembre, par vol à partir de Roissy.

Au Maroc depuis 2 mois et demi je vis en état de choc. Je me sens perdue car on m'a arrachée de ma vie arbitrairement et brutalement.

Les études que je fais en France n'existent pas au Maroc, donc je ne peux pas poursuivre mes études. Et je ne peux pas travailler non plus car je n'ai pas encore de diplôme.

Plusieurs personnes comme le Préfet de l'Allier, le Maire de Montluçon m'ont promis que j'allais pouvoir finir mes études en France. Et même le Ministre de l'Intérieur avait promis de réétudier tous les cas difficiles des enfants sans papiers scolarisés en France en vue de leur régularisation.

Mon père a fait une demande pour que je puisse être régularisée mais la demande n'a pas aboutie car ils ont estimé que la pension d'invalidité qui est versée à mon père après un accident de travail ne constituait pas des ressources suffisantes !

\* EST-CE-QU'IL EST JUSTE DE GACHER LA VIE D'UNE JEUNE FILLE, QUI DEMANDE SEULEMENT DE POUVOIR FINIR SES ETUDES ?????

\* EST-CE-QUE C'EST COMME CA QU'ON REMERCIE UN PERE QUI A PERDU SA MAIN DANS UNE USINE FRANCAISE EN TRAVAILLANT POUR LA FRANCE ?

\* QU-EST-CE QUE JE POURRAI FAIRE DE MA VIE QUI EST A PRESENT DETRUITE ?

VOUS TROUVEZ CA JUSTE ?